

A.- Etats financiers consolidés résumés au 30 juin 2010

I.- Bilan consolidé au 30 juin 2010

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Ecarts d'acquisitions	2.4 - 5	4 243 946	4 243 946
Immobilisations incorporelles	2.5.1	275 976	307 274
Immobilisations corporelles	2.5.2	9 409 609	8 801 931
Impôts différés actifs	2.5.3 - 6	633 340	725 088
Actifs financiers non courants	2.5.4	95 152	74 958
ACTIF NON COURANT		14 658 023	14 153 197
Stocks et en-cours	2.7.1 - 7	3 231 147	2 355 855
Clients & comptes rattachés	2.7.2 - 8	32 383 849	31 700 085
Autres actifs courants		2 441 228	2 823 096
Actifs financiers courants (Obligations, actions)	2.7.3 - 9	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Dépôts à Terme, SICAV monétaire et Liquidités)	2.7.4 - 9	16 680 429	14 714 129
ACTIF COURANT		54 736 653	51 593 165
TOTAL DE L'ACTIF		69 394 676	65 746 362

PASSIF	Notes	30/06/2010	31/12/2009
Capital social	10	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	10	877 667	877 667
Réserves consolidées		24 661 589	22 368 959
Résultat net de l'exercice		2 862 734	4 539 794
CAPITAUX PROPRES		30 388 564	29 772 994
Engagements sociaux	2.8 - 11	1 313 045	1 363 089
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.9.1	5 733 926	4 711 983
Impôt différés passif	2.5.3 - 6	304 804	311 904
PASSIF NON COURANT		7 351 775	6 386 976
Provision pour autres passifs non courants	2.9.2 - 12	876 308	609 160
Dettes financières à court terme (moins d'un an)	2.9.1	1 556 631	1 626 231
Fournisseurs & comptes rattachés		10 059 619	9 255 720
Autres passifs courants		19 161 779	18 095 281
PASSIF COURANT		31 654 337	29 586 392
TOTAL DU PASSIF & CAPITAUX PROPRES		69 394 676	65 746 362

II.- Compte de résultat consolidé - Résultat Global

(en euros)	NOTES	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.10.1	45 636 316	42 896 282	91 180 712
Production stockée		91 805	- 234 209	- 539 670
PRODUCTION		45 728 121	42 662 073	90 641 042
Autres produits de l'activité		10 525	18 886	90 829
Achats consommés		- 12 217 412	- 11 819 702	- 24 867 792
Charges de Personnel		- 22 745 024	- 21 471 961	- 44 004 391
Charges externes		- 6 262 295	- 5 523 121	- 12 272 464
Impôts et taxes		- 1 060 952	- 948 936	- 1 923 348
EBITDA		3 452 963	2 917 239	7 663 876
Dotations nettes aux amortissements		- 581 360	- 642 797	- 1 289 612
Dotations nettes aux provisions		214 567	- 134 161	- 19 784
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	2.10.2	3 086 170	2 140 281	6 354 480
Autres produits opérationnels	2.10.3 - 13	1 264 875	205 283	1 512 998
Autres charges opérationnelles	2.10.3 - 13	- 48 464	- 59 510	- 973 155
RESULTAT OPERATIONNEL		4 302 581	2 286 054	6 894 323
Produit de Trésorerie (a)		100 548	71 802	129 762
Cout de l'endettement financier brut (b)		- 122 095	- 137 764	- 271 496
<i>Cout de l'endettement financier net (c):(b)-(a)</i>		- 21 547	- 65 962	- 141 734
<i>Autres produits financiers (d)</i>		163 230	83 173	116 641
<i>Autres charges financières (e)</i>		- 27 804	- 52 127	- 78 477
RESULTAT FINANCIER (c) + (d) + (e)	14	113 879	- 34 916	103 570
Charge d'impôt		- 1 553 726	- 749 177	- 2 250 959
RESULTAT NET		2 862 734	1 501 961	4 539 794
RESULTAT/ ACTION (€)	2.10.4-15	1.44	0.77	2.29
RESULTAT DILUE/ACTION (€)	2.10.4-15	1.44	0.77	2.29

Etat du résultat et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
RESULTAT NET	2 862 734	1 501 961	4 539 794
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	60 199	154 618	- 87 717
Impot sur gains (pertes) actuariels	- 20 066	- 51 541	29 239
RESULTAT GLOBAL	2 902 867	1 605 038	4 481 316

III.- Tableau de variation des capitaux propres.

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2008	1 986 574	20 478 629	13 667	4 804 895	27 283 765
Acquisition titres d'auto-détention		-263 581			-263 581
Résultat de l'exercice précédent		4 804 895		-4 804 895	0
Dividendes		-2 253 363			-2 253 363
Résultat de l'exercice				1 501 961	1 501 961
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			103 077 (1)		103 077
Soldes au 30 juin 2009	1 986 574	22 766 580	116 744	1 501 961	26 371 859
Résultat Global y compris (1)				1 605 038	

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2008	1 986 574	20 478 629	13 667	4 804 895	27 283 765
Variation achat / vente titres d'auto-détention		181 399			181 399
Plus values nettes sur cessions titres d'auto-détention		79 877			79 877
Résultat de l'exercice précédent		4 804 895		-4 804 895	0
Dividendes		-2 253 363			-2 253 363
Résultat de l'exercice				4 539 794	4 539 794
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-58 478 (1)		-58 478
Soldes au 31 décembre 2009	1 986 574	23 291 437	-44 811	4 539 794	29 772 994
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-9 676			-9 676
Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		-1 553			-1 553
Ajustement s/ Compte N-1		6 031			6 031
Résultat de l'exercice précédent		4 539 794		-4 539 794	0
Dividendes		-2 282 099			-2 282 099
Résultat de l'exercice				2 862 734	2 862 734
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			40 133 (1)		40 133
Soldes au 30 juin 2010	1 986 574	25 543 934	-4 678	2 862 734	30 388 564
Résultat Global y compris (1)				2 902 867	

(1) :

En euros	30.06.2010	31.12.2009	30.06.2009
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	60 199	-87 717	154 618
Impot sur gains (pertes) actuariels	-20 066	29 239	-51 541
Profit net comptabilisé directement en capitaux propres	40 133	-58 478	103 077

IV.- Tableau des flux de trésorerie.

	30 Juin 2010	31 décembre 2009	30 Juin 2009
Résultat avant IS	4 416 460	6 790 753	2 135 089
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	858 669	1 151 255	694 099
Charges d'impôts	-1 553 996	-2 250 959	-749 177
- Plus / + Moins-values de cession (2)	-1 218 103	871 153	1 625
Marge brute d'autofinancement	2 503 030	6 562 202	2 081 636
Variation des stocks et en-cours	-875 289	1 502 662	904 121
Variation des créances + EENE et autres créances d'exploitation	-217 257	3 313 365	7 050 365
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	1 162 487	-3 540 655	-5 813 251
Variation des dettes hors exploitation	693 479	-57 842	97 482
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	763 420	1 217 530	2 238 717
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 266 450	7 779 732	4 320 353
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-1 227 441	-1 096 590	-656 868
Cession d'immobilisations (2)	1 264 874	43 364	4 082
Incidence variation de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	37 433	-1 053 226	-652 786
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	-2 282 099	-2 253 363	-2 253 363
Augmentation de capital en numéraire			
Réduction de capital en numéraire			
Cession des actions propres	404 822	766 884	
Rachat des titres	-416 998	-465 517	-263 581
Souscription d'emprunts	1 750 000	750 000	
Remboursement d'emprunts	-793 308	-1 537 294	-768 682
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 337 583	-2 739 290	-3 285 626
Variations de trésorerie	1 966 300	3 987 216	381 941
Trésorerie d'ouverture (1)	14 714 129	10 726 913	10 726 913
Trésorerie de clôture (1)	16 680 429	14 714 129	11 108 854

(1) Non compris les titres détenus en auto-contrôle pour

55 108

45 432

490 412

(2) Dont part lié à la destructions d'actifs (incendie)

1 220 793

V.- Notes aux états financiers consolidés

La présente note aux états financiers fait partie intégrante des états financiers consolidés résumés du 30 juin 2010, arrêtés par le Directoire du 27 septembre 2010.

Présentation de l'entreprise

Gérard Perrier Industrie, société mère du groupe, est une société de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé 20 rue Lionel Terray à Genas.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

Note 1.-Faits particuliers du semestre

- Au cours du premier semestre, création de la société SNE Suisse, SARL de droit Suisse basée à Vernier (près de Genève) et qui est filiale de SNE France.
- Au cours du semestre, nous avons perçu de la part de nos assureurs, la quasi-totalité de l'indemnité d'assurance couvrant notre préjudice lié à l'incendie, de décembre 2009, du siège social de Gérard Perrier Industrie ainsi que de l'agence Soteb « Lyon ». Au 31 décembre 2009, le montant comptabilisé en produits à recevoir (en "Autres produits opérationnels") avait été estimé sur la base d'un rapport d'assurance en ce qui concerne les bâtiments et de valeurs de rachat en ce qui concerne le matériel, en l'absence de rapport d'expertise à la date d'arrêté des comptes.
Au cours du premier semestre 2010, un rapport d'expertise a été émis et l'indemnisation perçue, ainsi que les sommes résiduelles encore en discussion et provisionnées, constituent un autre produit opérationnel pour la part couvrant les actifs immobilisés (1.220 KEuros) et ont été portées en minoration des charges d'exploitation pour le solde.
- Lancement des travaux de construction du siège de la filiale Ardatem à Bourg Saint Andéol dont l'achèvement est prévu pour la fin 2010.

Note 2.- Méthodes d'évaluation et principes de consolidation.

2.1- Nouvelles normes, amendements et interprétations

Les états financiers semestriels résumés portant sur la période de 6 mois du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 du groupe Gérard Perrier Industrie ont été préparés en conformité avec :

- la norme internationale d'information financière IAS 34, relative à l'information intermédiaire,
- et les autres normes comptables internationales (constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations) qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2010 et qui sont disponibles sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés.

Au cours de l'exercice, le groupe a adopté les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire sur la période, à savoir :

- IFRS 3 révisée : norme IFRS 3 révisée suite au projet « business combinations phase II »,
- IAS 27 révisée : norme IAS 27 révisée suite au projet « business combinations phase II »,
- Amendements IAS 39 : amendements relatifs aux éléments éligibles à la couverture,
- Annual improvements : améliorations annuelles portées à différentes normes,
- Amendements IFRS 2 : amendements relatifs aux transactions cash-settled intragroupe,
- IFRIC 12 : concessions de services publics,
- IFRIC 15 : accords pour la construction d'un bien immobilier,
- IFRIC 16 : couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
- IFRIC 17 : distribution en nature aux actionnaires,
- IFRIC 18 : comptabilisation des contributions reçues de clients sous la forme de transfert.

Le groupe n'est pas concerné par le contenu et/ou les incidences de ces textes.

Le groupe n'a par ailleurs pas anticipé de normes, d'amendements ou d'interprétations IFRIC dont l'application n'était pas obligatoire au 30 juin 2010, soit parce que ces textes n'avaient pas encore été adoptés en Europe, soit parce que le groupe n'a pas décidé de les appliquer par anticipation. Ces textes sont les suivants :

- Amendements IAS 39 : amendements relatifs aux classements des droits de souscription émis,
- Amendement IAS 32 : amendement relatif au classement des droits de souscription émis,
- IAS 24 révisée : révision de la norme sur les informations à fournir au titre des parties liées,
- IFRS 9 : norme sur les instruments financiers devant progressivement remplacer les dispositions d'IAS 39,
- IFRIC 19 : extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres,
- Amendements IFRIC 14 : amendements relatifs aux paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal.

Le groupe n'est pas à ce stade concerné par ces textes ou n'anticipe pas d'incidences significatives sur les comptes des prochains exercices.

2.2- Estimations et hypothèses de la Direction

La préparation des états financiers consolidés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des chantiers en cours à la clôture (estimations à fin d'affaires).

2.3- Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Gérard Perrier Industrie détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, et dont la contribution aux capitaux propres et au résultat d'ensemble n'est pas significative, ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions,...) sont éliminées.

2.4- Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les goodwill sont calculés individuellement mais affectés à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les métiers (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie) ont été retenus comme Unité Génératrice de Trésorerie.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Le goodwill comptabilisé correspond ainsi à l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs. Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur, comme décrit en note 2.7. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

2.5- Actifs non courants

2.5.1- Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition, il s'agit pour l'essentiel de :

- logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue, soit 3 à 5 ans,
- clientèle acquise.

2.5.2- Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les constructions, sont enregistrées en suivant l'approche par composants selon le plan suivant :

- Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,
- Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Aucun autre retraitement n'est effectué dans la mesure où les modalités et durées d'amortissement retenues par les sociétés sont homogènes entre elles.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions	: 15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage ...	: 5 à 7 ans
Agencements et installations	: 10 ans
Matériel de transport	: 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	: 3 à 5 ans
Mobilier	: 8 à 10 ans

2.5.3- Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en capitaux propres en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

2.5.4 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers comprennent les titres immobilisés, les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

2.6- Suivi de la valeur des actifs immobilisés (y compris Goodwill)

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les goodwill, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, lors de la clôture annuelle. Les tests sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable déterminée essentiellement à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

La méthode des cash-flow futurs actualisés, retenue pour les tests sur goodwill, repose sur les principes suivants :

- Les cash-flow sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par la direction du Groupe.
- Les free cash-flow ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers.
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du WACC qui s'élève à 9,5 % pour 2009 (taux fourni par notre animateur de marché).
- Un taux d'actualisation unique a été utilisé pour toutes les UGT.
- La valeur terminale est calculée par capitalisation du flux de la cinquième année au taux de 9,5 % (WACC) puis par actualisation sur la base de ce même taux.
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des investissements de renouvellement et non de ceux de croissance.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisés).

2.7- Actifs courants

2.7.1 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués au plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

En cours de production : les en cours de production englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque d'obsolescence est identifié.

2.7.2 – Clients et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité.

Les factures à établir correspondent aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

2.7.3 – Actifs financiers courants

Il s'agit des obligations à taux fixes (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance), du portefeuille de placements (actifs financiers évalués à la juste valeur constatée en résultat) et du portefeuille de placements structurés à capital garanti (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance).

Selon IAS 39, un actif financier évalué à la juste valeur est un actif détenu à des fins de transactions.

Selon IAS 39, un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est un actif financier non dérivé à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que la société a la volonté de conserver jusqu'à l'échéance.

2.7.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7, ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM de trésorerie, OPCVM équilibré) et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture.

2.8 Passifs non courants : Indemnités de départ à la retraite (IDR)

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
- Taux de rotation des effectifs : Turn Over Moyen (issu de statistiques par âge),
- Coefficient de survie : table INSEE 2008,
- Coefficient d'actualisation : 4.40 % contre 4.50 % en 2009
- Coefficient de revalorisation des salaires : 2.50 % identique à celui de 2009
- Taux de charges sociales : 45 % identique à celui de 2009.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provision relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

2.9 Passifs courants et non courants

2.9.1 – Passifs financiers (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 39, les passifs financiers non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

- des emprunts
- des autres passifs.

Les passifs financiers courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts ;
- les découverts bancaires ;
- les passifs courants (les dettes fournisseurs ayant un caractère à court terme, leur valeur comptable coïncide avec leur valeur de marché) ;
- la part à moins d'un an des autres passifs.

2.9.2 – Provisions et passifs éventuels (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 37 “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels”, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l’égard d’un tiers, dont il est probable ou certain qu’elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu’une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges, les contentieux et la provision pour garantie accordée aux clients. Les litiges et contentieux concernent les litiges clients, les litiges avec le personnel (prud’homme), les litiges avec les administrations (fiscal, urssaf).

Pour les litiges clients et prud’hommaux, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l’exercice lorsqu’ils sont acceptés, ou font l’objet d’une provision lorsqu’ils sont contestés.

2.10 Compte de résultat

2.10.1 – Reconnaissance des produits

Les produits de l’activité sont enregistrés conformément à l’IAS 18.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d’affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d’activité généralement non significatifs).

Le chiffre d’affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d’affaires en application de l’IAS 18 est le suivant :

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l’acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.
- Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d’avancement des chantiers ou des prestations, c’est-à-dire en fonction du degré d’avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l’évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d’avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d’affaires.

Les travaux facturés d’avance sur des affaires n’ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

2.10.2 – Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

Par ailleurs, la direction du groupe considère qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE et à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges opérationnelles sans changement au traitement comptable retenu pour la taxe professionnelle.

2.10.3 – Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, tels que :

- les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels
- les coûts nets liés à des restructurations significatives.

2.10.4 – Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Aucun instrument dilutif n'est à ce jour en vigueur.

2.11 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sur les secteurs opérationnels présentée dans la note 4 de l'annexe est établie sur la base des systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le groupe pour ses états financiers consolidés.

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les secteurs sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sur les secteurs opérationnels est organisée par pôle d'activité. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en trois pôles principaux :

- Le pôle installation / maintenance qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques,
- Le pôle fabrication qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- Le pôle énergie qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.

Note 3.- Liste des sociétés consolidées.

3.1 – Périmètre

Sociétés	Siren	Nationalité	Capital détenu 2010 %	Capital détenu 2009 %
SAS Soteb	546 720 079	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100,00	100,00
SAS Geral	547 020 040	Française	100,00	100,00
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100,00	100,00
SARL Gebat	313 642 415	Française	100,00	100,00
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100,00	100,00
SAS Seirel	333 336 485	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro Suisse	CH-660-0336010-6	Suisse	100,00	

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre. Les pourcentages de contrôle et d'intérêts des sociétés sont de 100 %.

3.2 – Complément d'information sur la variation de périmètre

3.2.1 – Création de Soteb National Elektro Suisse

Au cours du premier semestre, création de la société SNE Suisse, SARL de droit Suisse basée à Vernier (près de Genève) et qui est filiale de SNE France.

Note 4.- Secteurs opérationnels

L'information sur les secteurs opérationnels, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2009, car le groupe considère que cette approche est conforme à l'application de la norme IFRS 8.

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2010 :

30/06/2010	Branche Installation / Maintenance	Branche Fabrication	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat						
Chiffre d'affaires	19 128 943	15 670 364	11 707 251	2 714 648		49 221 206
<i>dont exportations</i>	342 145	5 695 269	0	0		6 037 414
Dont Intra-groupe	-189 686	-680 556	0	-2 714 648		-3 584 890
Chiffre d'affaires net	18 939 257	14 989 808	11 707 251	0		45 636 316
Dotations amortissements	133 598	363 040	52 449	32 273		581 360
Résultat opérationnel	1 746 877	777 149	472 808	1 534 540	-228 793	4 302 581
Bilan						
Valeur globale des actifs	26 852 698	30 545 967	14 872 222	8 221 606	-11 097 617	69 394 876
<i>dont immobilisations</i>	6 706 444	11 227 564	1 275 769	2 507 150	-12 031 342	9 685 585
<i>dont clients</i>	15 252 604	9 927 240	8 274 465	1 344 743	-2 415 203	32 383 849
Valeur globale des passifs	-26 852 698	-30 545 967	-14 872 222	-8 221 606	11 097 817	-69 394 676
<i>dont fournisseurs</i>	-4 465 990	-5 762 736	-2 239 697	-462 961	2 871 765	-10 059 619
Investissements Financiers	17 296	0	2 100	799		20 195
Investissements Autres	299 944	90 875	711 216	105 211		1 207 246

Le tableau ci-après présente les données au 31 décembre 2009 :

31/12/2009	Branche Installation / Maintenance	Branche Fabrication	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat						
Chiffre d'affaires	43 331 053	30 745 570	20 199 288	5 662 470		99 938 381
<i>dont exportations</i>	1 150 472	7 954 619	0	0		9 105 091
Dont Intra-groupe	-246 308	-2 833 606	-15 285	-5 662 470		-8 757 669
Chiffre d'affaires net	43 084 745	27 911 964	20 184 003	0		91 180 712
Dotations amortissements	374 981	761 715	71 448	81 468		1 289 612
Résultat opérationnel	3 201 603	1 226 256	1 139 624	1 886 410	-559 570	6 894 323
Bilan						
Valeur globale des actifs	27 648 557	28 923 700	11 460 429	8 847 622	-11 133 946	65 746 362
<i>dont immobilisations</i>	6 556 897	11 486 717	614 900	2 428 559	-11 902 910	9 184 163
<i>dont clients</i>	15 544 648	8 967 148	8 982 142	1 558 263	-3 352 116	31 700 085
Valeur globale des passifs	-27 648 557	-28 923 700	-11 460 429	-8 847 622	11 133 946	-65 746 362
<i>dont fournisseurs</i>	-5 721 429	-4 107 364	-1 465 448	-780 823	2 819 344	-9 255 720
Investissements Financiers	0	0	0	0	0	0
Investissements Autres	357 621	96 460	449 282	193 228		1 096 591

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2009 :

30/06/2009	Branche Installation / maintenance	Branche fabrication	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat						
Chiffre d'affaires	20 881 214	13 855 782	9 414 081	2 560 117		46 711 194
<i>dont exportations</i>	1 796 216	3 618 375	0	0		5 414 591
Dont Intra-groupe	-67 332	-1 173 978	-13 485	-2 560 117		-3 814 912
Chiffre d'affaires net	20 813 882	12 681 804	9 400 596	0		42 896 282
Dotations amortissements	186 894	381 605	33 485	40 813		642 797
Résultat opérationnel	1 115 751	158 299	637 237	714 091	-339 324	2 286 054
Bilan						
Valeur globale des actifs	25 705 420	28 074 238	8 899 188	7 671 229	-10 188 091	60 161 984
<i>dont immobilisations</i>	7 426 565	11 821 367	519 428	2 408 291	-11 874 553	10 301 098
<i>dont clients</i>	14 368 631	8 453 101	7 074 701	1 017 586	-2 238 314	28 675 705
Valeur globale des passifs	-25 705 420	-28 074 238	-8 899 188	-7 671 229	10 188 091	-60 161 984
<i>dont fournisseurs</i>	-4 915 344	-4 064 276	-1 068 310	-394 095	18 924 870	8 482 845
Investissements Financiers	0	0	0	0	0	0
Investissements Autres	211 590	80 917	318 526	53 282		664 315

Note 5.- Goodwill.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/2010
Ecart d'acquisitions	4 243 946			4 243 946
Total	4 243 946	0	0	4 243 946

Le coût d'acquisition des titres des pôles installation/maintenance, fabrication et énergie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 4 243 946 € qui se décompose comme suit :

- Pôle installation / maintenance : 1 392 516
 - Pôle Fabrication : 143 497
 - Pôle Energie : 2 694 812
 - Autres : 13 121
- 4 243 946

Au cours du semestre écoulé, aucun indice de perte de valeur, susceptible de remettre en cause les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2009, n'a été identifié concernant les immobilisations à durée de vie déterminée et indéterminée (goodwill). La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions du test de dépréciation.

Note 6.- Impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

	31 décembre 2009	Variation de l'exercice		30 juin 2010
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	725 088	- 71 682	- 20 066	633 340
Impôts différés passifs	- 311 904	7 100		- 304 804
Impôts différés nets	413 184	- 64 582	- 20 066	328 536

Les impôts différés actifs proviennent principalement des indemnités de fin de carrière ainsi que des différences temporaires.

Les impôts différés passifs proviennent principalement de la réévaluation du bâtiment de Seirel.

Note 7.- Stocks.

Les stocks sont constitués des éléments suivants.

(en euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009
Stocks matières	2 359 769	1 576 282
Produits intermédiaires	509 907	462 809
En cours de production	361 471	316 764
Total	3 231 147	2 355 855

Outre les dépréciations directes pratiquées usuellement dans nos comptes, et de caractères non significatifs, nous avons été amenés à procéder, au 31 décembre 2009, à une dépréciation directe complémentaire de 52.000 euros. Cette dernière a été maintenue au 30 juin 2010.

Les montants retenus au bilan sont par conséquent des montants nets de dépréciation.

Note 8.- Clients et comptes rattachés.

Les clients et comptes rattachés se décomposent comme suit.

(en euros)	30 juin 2010	31 décembre 2009
Créances commerciales	21 591 691	23 922 568
Provision pour dépréciation	-63 509	-138 992
Factures à établir	10 855 667	7 916 509
Total	32 383 849	31 700 085

Antériorité des créances clients et comptes rattachés nets non dépréciés

	Net au 30/06/10	Total créances non échues	Total créances échues	Entre 0 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients et cptes rattachés	32 383 849	28 885 883	3 497 966	1 997 967	758 811	533 222	145 875	62 091

Dans la mesure, où la quasi-totalité de nos clients fait l'objet d'une couverture d'assurance crédit et au vu de l'historique en notre possession, il n'existe aucun risque significatif de non paiement sur les créances.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Note 9.- Actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie

	30 juin 2010			31 décembre 2009
	brut	provision	net	
Obligation à taux fixe			-	
Portefeuille de placements			-	
Portefeuille de placements structurés à capital garanti			-	
Total actifs financiers courants	-	-	-	-
Banques et Liquidités	3 759 366		3 759 366	4 568 874
Dépôt à Terme, SICAV de trésorerie et assimilées (monétaire régulier, CDN)	12 921 063		12 921 063	10 145 255
			-	
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	16 680 429	-	16 680 429	14 714 129
Total liquidités et placements	16 680 429	-	16 680 429	14 714 129

La décomposition des titres composant les liquidités et les placements est la suivante :

Décomposition	30 juin 2010	31 décembre 2009
Liquidités	22.54%	31.05%
OPCVM de trésorerie et placement à capital garanti	77.46%	68.95%
Obligations à taux fixes		
Actions		
	100.00%	100.00%

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

Note 10.- Capital social.

Le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2010 est de 1 986 574 euros. Il est constitué de 1 986 574 actions de 1 euro de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en euros	
		Capital	Prime d'émission
30 juin 2009	1 986 574	1 986 574	877 667
31 décembre 2009	1 986 574	1 986 574	877 667
30 juin 2010	1 986 574	1 986 574	877 667

Options de souscription d'actions : au 30 juin 2010, il n'existe plus aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

Principaux actionnaires :

- SFGP (Société Financière Gérard Perrier) : 56,64 %
- Banque de Vizille : 5,03 %
- Auto-détention (contrat de liquidité)..... : 0,01 %
- Public.....: 38,32 %

Note 11.- Engagements Sociaux.

(en euros)	Montant au 31/12/2009	Dotations de l'exercice	Ecart Actuariel	Reprise	Montant au 30/06/2010
Indemnités de départ à la retraite	1 363 089	80 660	-60 199	-70 505	1 313 045
total	1 363 089	80 660	-60 199	-70 505	1 313 045

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Par ailleurs, il n'existe pas au sein du groupe de régime d'avantages au personnel à cotisations définies.

Note 12.- Provisions pour autres passifs non courants.

(en euros)	Montant au 31/12/2009	Dotation de l'exercice	Transfert d'affectation	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/2010
				Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie :						
- Installations automatismes de sécurité / remontées mécaniques	44 346					44 346
- Produit électronique de serie	53 650	14 780				68 430
Contrôles fiscaux en cours	34 101					34 101
Pertes à terminaison	87 000				-87 000	0
Litiges personnel	277 483	18 076			-84 945	210 614
Provision pour Impôts	112 579	406 237				518 816
total	609 160	439 093	0	0	-171 945	876 308

Contrôles fiscaux en cours : la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2002, 2003, 2004. L'ensemble des chefs de redressement a été contesté.

Une provision de 34.101 euros est comptabilisée au 30 juin 2010 pour couvrir la totalité du risque correspondant.

Autres informations :

- Notre filiale Soteb a fait l'objet d'une action en justice de la part d'un concurrent. Une ordonnance de référé, du 13 août 2007, rendue par le Président du Tribunal de Commerce de Lyon, confirmé par l'arrêt du 13 janvier 2009 de la Cour d'Appel de Lyon, déboute la partie adverse de l'intégralité de ses demandes. Sur la base de ces ordonnances et de nos propres conclusions, la direction, sereine, a pris la décision de ne rien provisionner au titre de cette affaire.

Note 13.- Autres produits et charges opérationnels.

Ils se décomposent comme suit.

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Produits de cession d'immo.corporelles	33 781	4 082	43 363
Indemnités recus pour litiges			28 649
Provision indemnités à recevoir sur sinistre			1 200 000
Indemnités recus sur sinistre	1 220 794		
Produits divers	10 300	10 137	49 920
Reprise provisions contrôle fiscal		191 066	191 066
Total autres produits opérationnels	1 264 875	205 285	1 512 998
VNC immobilisations corporelles	- 45 198	- 2 838	- 914 516
Charges exceptionnelles diverses	- 1 693	- 3 129	- 5 094
Indemnités versés pour litiges	- 1 573	- 19 444	- 19 444
Dotations provisions contrôle fiscal		- 34 101	- 34 101
Total autres charges opérationnelles	- 48 464	- 59 512	- 973 155
Total	1 216 411	145 773	539 843

Note 14.- Produits et charges financiers.

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Revenus des équivalents de trésorerie	91 340	34 292	90 000
PV latentes sur instruments de trésorerie	1 836	4 798	632
Produits nets sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions et sur équivalent de trésorerie	10 293	75 838	88 883
Variations des PV Latentes sur instruments de trésorerie	-2 921	-38 997	-45 624
Charges nettes sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions	0	-4 129	-4 129
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net	100 548	71 802	129 762
Intérêts des emprunts	-116 735	-133 746	-265 701
Intérêts des dettes financières	-5 360	-4 018	-5 795
Coût de l'endettement financier brut	-122 095	-137 764	-271 496
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	-21 547	-65 962	-141 734
Variation de la juste valeur d'actifs financiers détenus à des fins de transactions			
Différences positives de change	163 230	83 173	116 641
Autres produits financiers	163 230	83 173	116 641
Différences négatives de change	-27 804	-52 086	-78 200
Escomptes	0	-41	-277
Mali de fusion			
Variation de la juste valeur d'actifs financiers détenus à des fins de transactions			
Autres charges financières	-27 804	-52 127	-78 477
RESULTAT FINANCIER	113 879	-34 916	-103 570

Note 15.- Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Résultat net consolidé	2 862 734	1 501 901	4 539 794
Nombre d'actions à l'ouverture	1 986 574	1 986 574	1 986 574
Actions en auto-détention	2 218	27 128	1 980
Nombre moyen d'actions	1 984 356	1 959 446	1 984 594
Résultat de base par action	1.44	0.77	2.29
Résultat dilué par action	1.44	0.77	2.29

Note 16.- Transactions avec les parties liées.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principal actionnaire (SFGP) et ses membres du Directoire et du Conseil de Surveillance non dirigeants sont non significatives.

Note 17.- Engagement Hors bilan

Au cours du premier semestre 2010, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2009.

Note 18.- Evénements postérieurs à la clôture du bilan.

Entre le 1^{er} juillet et le jour d'arrêté des comptes, aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

B.- Rapport d'activité sur les comptes semestriels 2010

1. Activité du 1er semestre 2010: Belle progression de l'activité et des résultats -

Le Conseil de Surveillance de la société s'est réuni en date du 29 septembre 2010 afin de procéder à l'examen du rapport d'activité et des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2010 par le Directoire.

Commentaires sur les chiffres consolidés.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2010 du groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, a connu une belle progression par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Par branche d'activité, l'évolution a été la suivante :

- *l'activité installation/maintenance (SOTEB)*, est repartie légèrement à la hausse au second trimestre après un premier trimestre très moyen,
- *l'activité fabrication d'équipements électriques et électroniques (GERAL)*, a confirmé son redémarrage avec une hausse de 21,3% par rapport à l'an dernier ; la Direction note sur le premier semestre une augmentation des commandes en provenance des fabricants des biens d'équipement,
- *l'activité du pôle Energie (ARDATEM)*, qui englobe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire, est en forte progression de 23,9% ; le pôle continue de se développer à un rythme très soutenu et profite de son excellent positionnement sur le secteur de l'énergie.

Au niveau de la rentabilité, le résultat net (y compris plus-value exceptionnelle) est en forte hausse à 2 862 K€, et atteint (hors plus-value exceptionnelle) 2 062 K€ de bénéfice net courant (soit une marge nette de 4,5% contre 3,5% l'an dernier).

2. Perspectives sur l'ensemble de l'année 2010 : Activité soutenue au second semestre -

La Direction attend globalement une activité assez soutenue au second semestre, avec des situations toutefois qui resteront contrastées par pôle d'activité.

En effet :

- *pour le pôle Installation/maintenance*, la Direction table sur une baisse de l'ordre de 10% sur l'ensemble de l'exercice,
- *pour le pôle Fabrication d'équipements électriques et électroniques*, la Direction table désormais sur une progression annuelle d'au moins 15%,

- pour le pôle Energie sur l'ensemble de l'année, la Direction prévoit une progression de l'ordre de 20%, soit un chiffre d'affaires d'environ 24 M€.

Sur l'ensemble de l'exercice, la Direction s'attend à une progression annuelle du chiffre d'affaires de l'ordre de 3 à 5%, et à un niveau de marge nette courante de l'ordre de 4,5%.

3. Gestion des risques -

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restants de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté à des facteurs de risques liés à la nature de ses activités, tant sur le plan juridique, que dans les domaines industriel, environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, taux, devises, exposition produits de placement).

C.- Attestation du responsable du rapport financier semestriel.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés établis pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Genas, le 27 septembre 2010

Grégoire CACCIAPUOTI

Président du Directoire

D.- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes aux états financiers semestriels consolidés résumés suivantes :

- la Note 2.1, « Nouvelles normes amendements et interprétations » qui présente les nouveaux textes IFRS d'application obligatoire,
- la Note 2.1, « Faits particuliers de semestre », qui présente l'évolution et la comptabilisation des indemnités d'assurances consécutives au sinistre survenu en décembre 2009.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Chambéry et Valence, le 28 septembre 2010

Les commissaires aux comptes

G R O U P E S R C O N S E I L

PHILIPPE PAUTRAT

M A Z A R S & S E F C O

FREDERIC MAUREL